

PRÉFACE

SUR L'ÉPITRE A PHILÉMON

Philémon, citoyen distingué et pieux de Colosse (ϣ. 3-7), avait un esclave appelé Onésime, qui, après s'être rendu coupable de quelque infidélité, avait pris la fuite. A Rome, où il s'était retiré, il se trouva en connaissance avec saint Paul, qui le reçut avec tendresse et le convertit à la foi chrétienne. L'Apôtre était alors captif à Rome pour la première fois, et il aurait volontiers retenu l'esclave plus longtemps auprès de lui, à cause des services qu'il lui rendait ; mais ne voulant rien faire sans le consentement de Philémon, et jugeant en outre convenable qu'Onésime demandât pardon à son maître, il le renvoya et lui remit cette lettre de recommandation, où il sollicite en faveur du coupable un accueil bienveillant. La lettre fut écrite vers la fin de la première captivité de saint Paul, car l'Apôtre manifeste l'espoir de sa délivrance, et il se ménage une retraite chez Philémon ; d'où il suit qu'elle doit être rapportée vers la fin de l'année 63 ou 64 de Jésus-Christ. L'Apôtre nous y offre un beau modèle de l'amour envers le prochain, et il nous y apprend avec quelle bonté et quelle tendresse il faut traiter même ceux qui tombent en faute dans la classe des serviteurs, pourvu qu'ils reconnaissent leur tort et qu'ils se corrigent.

ÉPITRE DE SAINT PAUL

A PHILÉMON

CHAPITRE UNIQUE.

Préambule. Action de grâce à Dieu pour la foi active de Philémon. Recommandation d'Onésime.

1. Paulus vincetus Christi Jesu, et Timotheus frater : Philémoni dilecto, et adjutori nostro,

2. et Appiæ sorori charissimæ, et Archippo commilitoni nostro, et Ecclesiæ, quæ in domo tua est.

3. Gratia vobis et pax a Deo Patre nostro, et Domino Jesu Christo.

4. Gratias ago Deo meo, semper memoriam tui faciens in orationibus meis,

5. audiens charitatem tuam, et fidem, quam habes in Domino Jesu, et in omnibus sanctis :

1. Paul, prisonnier de Jésus-Christ ¹, et Timothée son frère ², à notre cher Philémon, notre coopérateur ³,

2. à notre très-chère sœur Appie ⁴, à Archippe le compagnon de nos combats ⁵, et à l'Église qui est en votre maison ⁶ :

3. Que Dieu notre Père, et Jésus-Christ notre Seigneur vous donnent la grâce et la paix.

4. Me souvenant sans cesse de vous dans mes prières, je rends grâces à mon Dieu,

5. apprenant quelle est votre foi envers le Seigneur Jésus, et votre charité envers tous les saints ;

¶ 1. — ¹ pour la propagation de la foi chrétienne (Voy. *Ephés.* 3, 1. 4, 1). Saint Paul revient souvent sur sa triste situation (¶. 9. 25), parce qu'il espère que ce sera pour Philémon un motif de faire ce qu'il lui demande. Qui pourrait rejeter la prière d'un homme qui souffre ?

² lui qui a si bien mérité pour la propagation de la foi chrétienne. Il se joint à moi pour vous écrire et vous supplier.

³ Philémon pouvait être ainsi nommé à cause de sa bienfaisance envers les chrétiens (¶. 7), quoiqu'il ne fût revêtu d'aucun ministère ecclésiastique.

¶ 2. — ⁴ suivant saint Chrysostôme et Théodoret — l'épouse de Philémon. Tous les chrétiens sont entre eux frères et sœurs ; car tous sont enfants de Dieu (*Jean*, 1, 12).

⁵ Archippe était celui qui tenait la place d'Epaphras, évêque de Colosse, qui était alors à Rome (Voy. l'Introd. à l'Épître aux *Coloss.* 4, 17). Il est appelé le compagnon des combats de saint Paul, parce qu'il avait aussi beaucoup souffert pour la foi de Jésus-Christ.

⁶ Par là sont désignés soit les gens de la maison de Philémon, soit une société de chrétiens qui se rassemblaient dans sa maison pour le service divin (Voy. *Rom.* 16, 5).

¶ 5. — ⁷ combien est active, de quelle charité envers les chrétiens est accompagnée votre foi, leur prêtant assistance ! — C'est avec beaucoup d'à-propos que

6. et de quelle sorte la libéralité qui naît de votre foi éclate aux yeux de tout le monde, se faisant connaître par tant de bonnes œuvres, qui se pratiquent dans votre maison pour l'amour de Jésus-Christ ⁸.

7. Car ⁹ votre charité, *mon cher frère*, nous a comblés de joie et de consolation, voyant que les cœurs des saints ont reçu tant de soulagement de votre bonté ¹⁰.

8. C'est pourquoi ¹¹, encore que je puisse prendre en Jésus-Christ une entière liberté de vous ordonner une chose qui est de votre devoir ¹²;

9. néanmoins l'amour *que j'ai pour vous*, fait que j'aime mieux vous supplier, quoique vous soyez tel que vous êtes, et que je sois Paul, déjà vieux ¹³, et de plus maintenant prisonnier de Jésus-Christ.

10. Or, la prière que je vous fais est pour mon fils Onésime, que j'ai engendré dans mes liens ¹⁴;

11. qui vous a été autrefois inutile, mais qui vous sera maintenant très-utile, aussi bien qu'à moi ¹⁵.

12. Je vous le renvoie, et je vous prie de le recevoir comme mes entrailles ¹⁶.

13. J'avais pensé de le retenir auprès de

6. ut communicatio fidei tuæ evidens fiat in agnitione omnis operis boni, quod est in vobis in Christo Jesu.

7. Gaudium enim magnum habui, et consolationem in charitate tua : quia viscera sanctorum requieverunt per te, frater.

8. Propter quod multam fiduciam habens in Christo Jesu imperandi tibi quod ad rem pertinet :

9. propter charitatem magis obsecro, cum sis talis, ut Paulus senex, nunc autem et vinctus Jesu Christi :

10. Obsecro te pro meo filio, quem genui in vinculis, Onesimo,

11. qui tibi aliquando inutilis fuit, nunc autem et mihi et tibi utilis,

12. quem remisi tibi. Tu autem illum, ut mea viscera, suscipe :

13. quem ego volueram mecum

l'Apôtre commence son Epître en remerciant Dieu des œuvres que produit la foi de Philémon, car ainsi il lui dit sans l'exprimer : Puisque vous avez un cœur si rempli de charité, recevez donc également votre esclave qui s'est corrigé.

¶ 6. — ⁸ en sorte que tous publient les bonnes œuvres qui se font parmi vous, par votre moyen, avec des sentiments vraiment chrétiens, ce qui est une preuve manifeste que vous avez la foi véritable, la foi active qui vous est commune avec moi et avec tous les chrétiens (Théophyl.). Dans le grec : en sorte que la communauté de votre foi s'est montrée féconde en œuvres par la connaissance de tout le bien, etc. Sens : En sorte que la foi qui vous est commune avec moi et avec tous les chrétiens, se montre féconde en œuvres, active, tous publiant vos bonnes œuvres, les œuvres qui se font parmi vous par votre moyen, dans un sentiment chrétien.

¶ 7. — ⁹ Je rends grâces à Dieu (¶ 4), car, etc.

¹⁰ voyant que les chrétiens qu'éprouvaient les tribulations, ont été intérieurement consolés par les secours que vous leur avez procurés dans leurs nécessités (Théophyl.).

¶ 8. — ¹¹ me ressouvenant de votre charité.

¹² Quoique, en qualité d'apôtre établi par Jésus-Christ, je puisse avoir le droit et la confiance de vous commander.

¶ 9. — ¹³ Litt. : étant vous-même tel que le vieillard Paul, — étant également un vieillard, ce qui fait qu'il ne convient pas de s'adresser à vous avec un ton d'autorité, mais bien plutôt avec le ton de la prière (Anselm., Jérôm., Théophyl.). Dans le grec : Je vous supplie plutôt, par charité, moi qui suis tel que je suis, le vieillard Paul, et présentement encore captif de Jésus-Christ. Saint Paul pouvait alors être âgé d'environ soixante ans.

¶ 10. — ¹⁴ que j'ai converti à la foi chrétienne durant ma captivité (Comp. 1. Cor. 4, 15).

¶ 11. — ¹⁵ qui avant sa fuite vous avait causé du dommage (¶ 13), mais qui désormais, après sa conversion, vous servira avec d'autant plus de fidélité et me sera utile à moi-même, car il contribuera autant qu'il sera en lui à la propagation de la foi, comme il s'est déjà remis entre mes mains dans ma prison. L'Apôtre fait allusion au nom d'Onésime, qui signifie « utile » — ¹⁶ secourable.

¶ 12. — ¹⁶ comme si c'était moi-même.

detinere, ut pro te mihi ministraret in vinculis Evangelii :

14. sine consilio autem tuo nihil volui facere, uti ne velut ex necessitate bonum tuum esset, sed voluntarium.

15. Forsitan enim ideo discessit ad horam a te, ut æternum illum reciperes :

16. jam non ut servum, sed pro servo charissimum fratrem, maxime mihi : quanto autem magis tibi et in carne, et in Domino ?

17. Si ergo habes me socium, suscipe illum sicut me :

18. Si autem aliquid nocuit tibi, aut debet; hoc mihi imputa.

19. Ego Paulus scripsi mea manu : ego reddam, ut non dicam tibi, quod et teipsum mihi debes :

20. ita frater. Ego te fruar in Domino : refice viscera mea in Domino.

21. Confidens in obedientia tua scripsi tibi, sciens quoniam et super id, quod dico, facies.

moi, afin qu'il me rendît quelque service en votre place dans les chaînes que je porte pour l'Évangile;

14. mais je n'ai rien voulu faire sans votre consentement¹⁷, désirant que le bien que je vous propose n'ait rien de forcé, mais soit *entièrement* volontaire.

15. Car¹⁸, peut-être qu'il a été séparé de vous pour un temps, afin que vous le recouvriez pour jamais¹⁸,

16. non plus comme un simple esclave, mais comme celui qui d'esclave est devenu l'un de nos frères bien-aimés²⁰, qui m'est très-cher à moi en particulier, et qui vous le doit être encore beaucoup plus, étant à vous et selon le monde, et selon le Seigneur²¹.

17. Si donc vous me considérez comme étroitement uni à vous, recevez-le comme moi-même.

18. Que s'il vous a fait tort, ou s'il vous est redevable de quelque chose, mettez cela sur mon compte.

19. C'est moi Paul qui vous écris de ma main; c'est moi qui vous le rendrai pour ne vous pas dire que vous vous devez vous-même à moi²².

20. Oui, mon frère, que je reçoive de vous cette joie dans le Seigneur; donnez-moi au nom du Seigneur cette sensible consolation²³.

21. Je vous écris ceci dans la confiance que votre soumission me donne, sachant que vous en ferez encore plus que je ne dis.

ŷ. 14. — ¹⁷ de peur qu'il ne semblât que j'eusse exigé de vous par force le bien-fait que j'en aurais éprouvé, mais afin que vous fissiez volontairement ce que je désire, à savoir, que vous le reçussiez avec affection et sans lui infliger aucune peine (ŷ. 12. 17).

ŷ. 15. — ¹⁸ Vous pouvez bien pardonner les manquements les plus grands, et vous conformer à ma prière; car, etc.

¹⁹ Car peut-être Dieu a-t-il permis ce qui est arrivé, qu'il vous échappât pour quelque temps, afin que bientôt après, devenu chrétien, il pût vous servir constamment avec d'autant plus de fidélité, et être éternellement votre frère (Chrys., Œcumen., Théophyl.). Saint Paul dit « peut-être, » parce qu'il eût encore été possible qu'Onésime arrivât par une autre voie à la connaissance de la vérité.

ŷ. 16. — ²⁰ Voy. 1 Tim. 6, 2. Dans le grec : mais qui est plus qu'un esclave, qui était uni en frère chéri, etc.

²¹ Litt. : étant à vous et dans la chair et dans le Seigneur, — qui doit vous être encore beaucoup plus cher, puisqu'il vous est uni et par le lien de la chair (un lien extérieur), et par le lien de l'esprit (un lien intérieur); par le lien de la chair, faisant partie de votre maison, étant votre serviteur; par le lien de l'esprit, vous étant uni en Jésus-Christ, avec Jésus-Christ, étant chrétien.

ŷ. 19. — ²² pour ne pas vous dire que vous me devez absolument votre personne tout entière, puisque je vous ai converti à la foi chrétienne. C'est votre devoir, veut dire saint Paul, même sans cette restitution, de vous conformer à ma prière; car vous me devez vous-même beaucoup plus.

ŷ. 20. — ²³ Litt. : soulagez mes entrailles dans le Seigneur, — donnez-moi cette joie en Jésus-Christ.

22. Je vous prie aussi de me préparer un logement; car j'espère que Dieu me redonnera à vous encore une fois, par le mérite de vos prières.

23. Epaphras qui est comme moi prisonnier pour Jésus-Christ, vous salue ²⁴,

24. avec Marc ²⁵, Aristarque ²⁶, Démas ²⁷, et Luc ²⁸, qui sont mes aides et mes compagnons.

25. Que la grâce de notre Seigneur Jésus-Christ soit avec votre esprit. Amen.

22. Simul autem et para mihi hospitium : nam spero per orationes vestras donari me vobis.

23. Salutem te Epaphras concaptivus meus in Christo Jesu,

24. Marcus, Aristarcus, Demas, et Lucas, adiutores mei.

25. Gratia Domini nostri Jesu Christi cum spiritu vestro. Amen.

† 23. — ²⁴ Voy. Col. 1, 7. 4, 12.

† 24. — ²⁵ l'Évangéliste.

²⁶ Voy. Act. 27, 2. Col. 4, 14.

²⁷ Voy. 2. Tim. 4, 2.

²⁸ l'Évangéliste.